Article de groupement forestier et les prix

Arnaud Filhol nous indique qu’il est important d’voir une double lecture sur l’annonce des prix de la SAFER. En effet, les forêts d’une taille supérieure à 20 ha ou 50 ha, subissent une hausse des prix plus significative. Ce qui montre bien que les groupements forestiers qui sont acheteurs de ce type de forêts risquent de voir une augmentation de leur prix de part.

Arnaud Filhol, Directeur Général de France Valley